

Aux dernières nouvelles



ldd

Projet d'envergure Chantier et nouvelle acquisition pour le Villars Mountain Resort

«Le Villars Palace pourra réouvrir ses portes le 17 décembre, après trois semaines de préouverture», annoncent Charlotte et Jean-Marc Boutilly, qui ont repris la direction de l'établissement en juin 2020 et suivent les importants travaux de rénovation qui ont débuté en 2019. De plus, le groupe Villars Mountain Resort des investisseurs suisses Jérôme de Meyer et Marco Dunand ne cesse de grandir. Il comprend depuis décembre 2020 un nouvel établissement, l'Eurotel Victoria de 167 clefs. Il vient s'ajouter aux 138 clefs du Villars Palace et aux 57 clefs du Villars Lodge. Il comprend aussi l'ambitieux projet de la Villars Academy, qui proposera pour la première fois en Suisse une plateforme d'apprentissage dans un hôtel sous la franchise de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL). Dès février 2022, la Villars Academy pourra accueillir 45 élèves en provenance de pays au tourisme émergent. Une formation de 18 mois consacrée à l'administration en hôtellerie.

Sur ces trois derniers mois d'exploitation, le Villars Lodge annonce une nette progression des nuitées, mais avec un nouveau concept notamment en termes de restauration. Par contre, l'Eurotel comptabilise une perte significative de ses nuitées. «Il s'agit de deux clientèles très différentes, locale et familiale au Lodge et de groupes étrangers actuellement pas présents à l'Eurotel.» Ce dernier établissement sera rénové à la fin de la saison. aca



ldd

Nouveau modèle The Set propose de représenter les marques autrement

Depuis que le Conservatorium Amsterdam a ouvert ses portes en 2011, le Groupe The Set Hotels a conquis ses premiers clients. En 2018, il s'est agrandi avec deux hôtels emblématiques: le Café Royal à Londres et le Lutetia à Paris. Le groupe annonce la prochaine étape de son développement: le rebranding et le lancement de The Set Collection. Une nouvelle société de représentation de marques de luxe d'hôtels indépendants partageant la même vision, gérée par des hôteliers pour des hôteliers. Grâce à un modèle commercial agile et flexible. «Par exemple, l'accès aux canaux de distribution essentiels ne doit pas nécessairement aller de pair avec un soutien commercial complet si un hôtel n'en a pas besoin», dit Brian Gore, vice-président marketing.

Suisse romande L'ARH remercie collectivités publiques et contribuables

L'Association romande des hôteliers (ARH) tient expressément à remercier la Confédération et les cantons de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura pour le soutien financier accordé à la branche hôtelière lié aux énormes pertes de chiffres d'affaires 2020. Alain Becker, directeur de l'ARH, et Jean-Jacques Gauer, président, viennent de rédiger ce message: «Sans ce soutien, de nombreux établissements auraient de toute évidence déposé le bilan à l'heure actuelle. Il est vrai que le processus de versement des aides financières est lent et il est tout aussi vrai que les aides obtenues, pour les grands établissements, ne permettent pas vraiment d'éponger leurs pertes sur l'année 2020. Cela dit, la situation serait tout bonnement désastreuse sans le soutien des collectivités publiques.» aca

Couplé à une pompe à chaleur, le photovoltaïque permet une importante réduction des émissions de CO₂.

iStock

De nombreux leviers pour les gains d'énergie

Décarbonation de l'économie

Il existe plusieurs programmes visant à accompagner les établissements hôteliers dans leur transition écologique. Trouver la bonne information est ici essentiel.

ALAIN-XAVIER WURST

C'est une information passée un peu inaperçue. Il y a une dizaine de jours, le Conseil des Etats a accepté la motion «Stöckli» prévoyant un programme d'impulsion financier pour la rénovation des hôtels de l'Arc alpin. L'idée de ce programme, d'une durée limitée, serait de soutenir ces établissements qui souvent ne disposent pas de capitaux suffisants nécessaires pour investir dans des travaux ou rencontrent des difficultés pour obtenir un crédit bancaire.

Ces mesures permettraient de faire d'une pierre deux coups, en faisant un pas vers les objectifs énergétiques de la Confédération, tout en contribuant à soutenir le tourisme alpin. Certains feront remarquer, sans doute à juste titre, que les hôteliers ont en ce moment bien d'autres soucis en tête que de se préoccuper de travaux de rénovation thermique ou électriques.

Mais sauf accident, la nouvelle loi sur le CO₂ devrait entrer en vigueur en 2022. Les dispositions prévoient une augmentation de la taxe CO₂ sur les combustibles fossiles de 96 à 120 francs (jusqu'à un maximum de 210 francs) par tonne de CO₂. Les émissions de CO₂ des bâtiments devront être réduites d'au moins 50% d'ici à cinq ans, par rapport au niveau de 1990, et les nouvelles constructions devront être neutres en émissions CO₂. En clair, et pour prendre un exemple simple, la fin du mazout comme source de chauffage est programmée.

Atteindre 20% d'économie avec une bonne gestion

Sans attendre de connaître quelle sera la destinée de la motion votée par les Etats, et quelles formes pourraient prendre ces aides, pourquoi ne pas encourager les hôteliers à placer les économies d'énergie - une expression qui

sonne très années 80 et qui pourtant n'a jamais été aussi actuelle - au cœur de leurs modèles d'entreprise et de leurs stratégies commerciales?

«Il arrivera un moment où l'empreinte CO₂ d'un hôtel sera certainement l'un des critères de choix du client», avertit Matthias Bosshard, chef du département Conseil au Crédit Hôtelière (SCH). «Les petits hôtels ont souvent peu de moyens et s'intéressent d'abord à rénover plutôt ce que le client voit, ce qui peut se comprendre», ajoute ce spécialiste, dont le travail universitaire a précisément porté sur les gains d'énergie pour les petits et moyens hôtels alpins en Suisse. Dans les cinq dernières années, seuls 9 projets soutenus par la SCH ont été spécifiquement dédiés à des travaux d'efficacité énergétique.

«La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas», rappelle Sahar Pasche, conseillère à

L'Agence de l'Energie pour l'Economie (AEnEC) et qui accompagne un certain nombre d'hôtels en Romandie pour orienter au mieux leurs choix. «Il existe un énorme potentiel dans les hôtels. Mon expérience me montre que l'on peut facilement atteindre 15% d'économie d'énergie en l'espace de deux ans. Je ne parle pas de gros travaux, comme l'isolation thermique ou le changement du système de chauffage, mais juste une meilleure gestion des températures», souligne cette experte, également dirigeante de Ecost, un bureau de conseil spécialisé dans ce domaine.

Programme couvrant jusqu'à 30% des coûts d'investissement

Gustav Lorenz ne dit rien d'autre. Entrepreneur dans les services pour l'hôtellerie, ce convaincu de la première heure a lancé et dirigé le programme grison «Leuchtturm», en association avec HotelierSuisse Grisons et l'AEnEC. Les établissements qui investissent dans des travaux de rénovation énergétique se sont vu rembourser la taxe carbone, comme le prévoyait une disposition de la loi sur le CO₂. Une centaine d'hôtels ont participé à ce projet, pour lequel Gustav Lorenz a reçu en 2015 le Watt d'or, décerné par l'Office fédéral de l'Energie (Ofen).

«On peut obtenir entre 10 à 20% de réduction des coûts rien qu'en optimisant les équipements. Cela commence par tenir une simple comptabilité énergétique, que l'on pourra soumettre ensuite à un spécialiste pour mieux comprendre ce que l'on dépense en chauffage, ventilation, lumières, cuisine, etc.», explique Gustav Lorenz, qui lui aussi reconnaît que l'énergie est rarement un sujet auquel pensent spontanément les professionnels.

Dans le secteur de l'électricité, par exemple, le programme «ProKilowatt» de l'Ofen soutient le remplacement d'anciennes installations par des technologies plus efficaces, reposant sur des énergies renouvelables. Ces contributions financières peuvent couvrir jusqu'à 30% des coûts d'investissement. Mais à côté des moyens, l'information sur les nombreuses possibilités

de soutiens et de subventions constitue l'autre nerf de la guerre. Et nul doute que dans ce domaine, la communication pourrait gagner en efficacité.

«Les hôteliers sont obligés de faire des économies. Mais il faudrait qu'ils soient mieux informés, qu'ils se regroupent. Chaque année, l'AEnEC organise un forum pour toutes les entreprises affiliées à l'agence. Les hôteliers sont rarement présents», regrette Sahar Pasche. «Ce serait l'occasion de montrer les bons exemples. Et cela permettrait de mettre en place un programme qui corresponde spécifiquement à leurs attentes.»

De nouveaux modèles de financement possibles

En fonction des installations, les changements de vitres, l'installation d'une pompe à chaleur ou encore de panneaux photovoltaïques peuvent s'avérer rentables en l'espace de 10 à 15 ans, voire 30 ans pour des travaux sur l'enveloppe d'un bâtiment et l'isolation. Dans ces conditions, et avec comme objectif affiché la neutralité carbone en 2050, il est évident que la rénovation rapide du parc hôtelier ne pourra que difficilement se faire sans une intervention politique, fédérale et cantonale. Mais cela ne se résume pas qu'à une question de moyens.

«Nous avons les technologies, mais c'est plutôt l'accompagnement qui fait défaut. Il y a beaucoup de blocages. Comment inciter les entreprises et les individus à faire le pas? Nous poursuivons plusieurs projets de recherche à ce sujet», dit Pierre Roduit, responsable de l'Institut Energie et Environnement de l'HES-SO Valais-Wallis, qui par ailleurs réfléchit également à de nouveaux modèles de financements. «On peut imaginer des contrats de prestations énergétiques, où une entreprise tierce paierait la rénovation d'un hôtel, en échange de quoi elle récupérerait les gains énergétiques pour les commercialiser. Cela réduirait les besoins de liquidités des hôteliers et permettrait aux banques et autres investisseurs de prendre un rôle crucial à notre transition.»

prokw.ch
enaw.ch

